



Communauté
de communes
**LACQ ■
ORTHEZ**

< Plan de mobilité simplifié



Conseil communautaire du 22 mars 2021

TABLE DES MATIERES

<i>Avant propos</i>	3
---------------------------	---

AXE 1 : STRATÉGIE DES MOBILITÉS ET ANIMATION TERRITORIALE

Constat et enjeux	5
Fiche action 1 : Stratégie des mobilités et animation territoriale	6

AXE 2 : ACCOMPAGNER AU CHANGEMENT, COMMUNIQUER, ÉDUQUER

Constat et enjeux	8
Fiche action 1 : Ateliers de sensibilisation aux différents modes de déplacements	9
Fiche action 2 : Education à la mobilité des jeunes	11
Fiche action 3 : Accompagnement Mobilité des publics en insertion	13
Fiche action 4 : Accompagner l'accès et l'autonomie des personnes aux outils du numérique et à l'usage des services de la mobilité connectée	16
Fiche action 5 : Guichet d'information des mobilités	19

AXE 3 : LES SERVICES DE MOBILITÉ

Constat et enjeux	22
Fiche action 1 : Adaptation et optimisation du service de Transport à la Demande (TAD)	23
Fiche action 2 : Les modes actifs de déplacements	26
Fiche action 3 : Les mobilités partagées	30
Fiche action 4 : Le Déplacement à la Demande (DAD) et mobilités solidaires	35
Fiche action 5 : Les services de transports interurbains : amélioration de l'offre	38

AXE 4 : AMÉNAGER L'INTERMODALITÉ

Constat et enjeux	40
Fiche action 1 : Aménagements et valorisation des centres-bourgs pour une mobilité active et partagée	41
Fiche action 2 : Des énergies « vertes » pour une mobilité plus propre	43
Fiche action 3 : Tiers-lieux, espaces de coworking et aménagement du temps de travail	45
Fiche action 4 : Aménagements de l'intermodalité autour des pôles générateurs de flux et des gares	47

Avant propos

Pour un plan de mobilité simplifié

Le Plan de Mobilité permet de prendre en compte les spécificités locales et d'y améliorer la mise en œuvre du droit au transport, notamment en veillant à la complémentarité entre les services collectifs, les usages partagés des véhicules terrestres à moteur et les modes actifs de déplacements (vélo, piéton).

La communauté de communes de Lacq-Orthez a souhaité, dans le cadre de son projet de territoire et du Plan Climat Air Energie Territoire, porter une réflexion plus particulière à la mobilité par le lancement en 2018 du plan de Mobilité Rurale (PMR) qui deviendra Plan de Mobilité Simplifié (PMS) suite à la promulgation de la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) du 24 décembre 2019.

En effet, la mobilité constitue un enjeu social, économique et environnemental pour lequel l'intercommunalité, compétente dans le domaine du transport à la demande, a souhaité mobiliser l'ensemble des acteurs locaux, associatifs, institutionnels.

Ainsi, les travaux et rencontres réalisés ont permis l'identification des pratiques et des modes de déplacement sur le territoire et également de pointer les enjeux majeurs, en vue de définir une stratégie mobilité.

4 axes stratégiques ont été retenus et déclinés pour chacun en orientations et fiches actions, objet du présent document :

- Axe 1 : Stratégie des mobilités et animation territoriale
- Axe 2 : Accompagner au changement, communiquer, éduquer
- Axe 3 : Développer les services de mobilité
- Axe 4 : Aménagement de l'intermodalité

La traduction de cette feuille de route stratégique en un pré programme d'actions opérationnelles, est le fruit de travaux collectifs, de partages d'expertises et de compétences en vue de définir des actions concrètes répondant au plus près aux besoins des populations du territoire.

Les travaux du plan et la rédaction de ces fiches auront mobilisé près de 50 acteurs locaux, des représentants des structures de l'emploi, de l'insertion, de l'économie, du social, de l'Etat, de la Région, des collectifs. Pour contribuer à la mise en œuvre l'animation du document, ils se sont portés pilotes ou partenaires des actions.

L'exercice, pour la mise en œuvre du programme, sera de suivre les opportunités d'aides financières à mobiliser, et ce pour chaque projet, ou de s'appuyer sur les partenaires présents et compétents sur le territoire pour mener à bien le projet.

Aussi, une première liste des programmes, AMI ou aides financières ou en ingénierie en cours, est dressée. Ils pourraient être mobilisés en réponse aux projets présents dans ce pré programme mais également, dans l'avenir, autour de nouvelles actions. Cette liste est évolutive et non exhaustive.

Ainsi, par axe, voici les dispositifs existants et ouverts. Le droit à un financement est conditionné à une candidature et son éligibilité.

AXE 2- Accompagner au changement, communiquer, éduquer

- « Sensibiliser les jeunes aux enjeux de l'énergie et à son économie - Mission Energie » financé dans le cadre de l'appel à programme du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, 2019-2021
- « Accompagner les publics en situation de fragilité vers une mobilité durable et autonome » - WIMOOV, 2022
- « Mener des projets de défense de l'environnement et du climat » financé par la Commission Européenne, 2020
- « Expérimenter à échelle réelle un mode de livraison de colis à vélo sur les derniers kilomètres »- Colis Activ'

AXE 3- Développer les services de mobilité

- « Sensibiliser les collectivités et les ménages en matière d'alternatives à l'autosolisme et mise en œuvre de solutions concrètes » - PendAURA+
- « Déployer des lignes de covoiturage » - Programme LiCov
- « Former au covoiturage du quotidien et les accompagner à co-construire des lignes de covoiturage » - Programme AcoTE, 2020-2022
- « Créer gratuitement et sans engagement votre réseau de covoiturage domicile-travail » - Tous Covoitureurs Eni Gas & Power France (Privé), 2020-2022

AXE 3 – Aménagement de l'intermodalité

- « Réaliser des projets d'aménagements cyclables structurants » financé dans le cadre d'un AMI par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, 2019-2021
- « Encourager la pratique du vélo par les français dans le cadre du déconfinement » - Coup de Pouce Vélo , stationnement, 2019-2021
- « Financer vos abris vélos et actions de sensibilisation » – ALVEOLE, 2018-2021
- « Financer des projets d'investissement en matière d'équipement » - DSIL

Constat et enjeux

L'élaboration du plan de mobilité simplifié a permis de confronter tous les acteurs locaux du territoire, des représentants des structures de l'emploi, de l'insertion, de l'économie, du social, de l'Etat, de la Région, des collectifs à un exercice de coopération et de communication.

Tout au long de la démarche, les acteurs se sont adaptés aux modalités de travail et d'échanges afin de remonter les besoins, leurs expertises le plus précisément possible.

La fin des travaux a révélé que le travail de coordination et d'animation a été important pour maintenir la mobilisation de tous et également pour communiquer auprès de tous les acteurs, avec un même niveau et même contenu d'information.

Objectifs

- *Poursuivre la coordination des acteurs locaux*
- *Bénéficier d'une information commune et uniforme sur le territoire*

Descriptif des interventions

- *Mener des concertations avec les AOM, les communes, collectivités*
- *Coordonner et animer les acteurs du territoire pour une expertise partagée des besoins*
- *Contribuer collectivement à de nouveaux projets mobilités*
- *Coordination et diffusion uniforme de l'information*

Acteurs et partenaires

CCLO – communes du territoire – Région – Département – acteurs du champ de l'insertion et de l'emploi – usagers – associations – (liste non exhaustive)

Fiche action associée

N°	Titre
FA.1	Stratégie des mobilités et animation territoriale

AXE 1 : STRATEGIE DES MOBILITES ET ANIMATION TERRITORIALE

AXE : 1 <input checked="" type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/>		FA.1
Intitulé de l'action :	Stratégie des mobilités et animation territoriale	
Structure pilote	CCLO - TRANSITION	
Public cible	Acteurs professionnels et associatifs du territoire	
Partenaires associés	Les collectivités, structures de l'emploi, de l'insertion et du social, associations, collectifs de citoyens, les entreprises, etc...	
Constats		
<p>La question des mobilités est au cœur des enjeux d'accessibilité, d'attractivité et de développement économique de la CCLO ainsi qu'au centre des préoccupations quotidiennes des habitants et des habitués du territoire. Elle est apparue au cœur des préoccupations dès 2018, avec l'élaboration du Plan Climat Air Energie du Territoire (PCAET) et où l'élaboration d'un plan de mobilité rurale a été proposé.</p> <p>Ainsi, des premiers groupes de travail composés des acteurs locaux ont été initiés conduisant progressivement à élaborer le Plan de Mobilité Simplifié de la CCLO. La mobilisation a été très importante tout au long de la démarche avec près de 50 personnes représentant une trentaine de structures différentes. Les derniers ateliers menés en novembre et décembre 2020 ont confirmé la nécessaire organisation d'un groupe de réflexion et de travail pérenne autour des enjeux de la mobilité.</p> <p>Parallèlement, depuis 2019, le Pays de Béarn porte des études techniques, financières et juridiques pour réaliser un diagnostic de la mobilité à l'échelle des EPCI, identifier des enjeux et définir un projet mobilité Béarn.</p>		
Objectifs de l'action		
<ul style="list-style-type: none"> • Organiser, coordonner et animer les acteurs locaux, • Poursuivre les collaborations entre les acteurs du territoire, • Partager l'expertise de terrain, • Conforter les partenariats. 		
Descriptif de l'action		
<ul style="list-style-type: none"> • Mener des concertations avec les Autorités Organisatrices de la Mobilité (AOM), la Région Nouvelle Aquitaine, les syndicats, les collectivités, les structures professionnelles, les associations, etc, • S'appuyer sur les actions locales et le Plan de Mobilité Simplifié pour veiller à la mise en œuvre opérationnelle des actions sur la CCLO et/ou sur le Pays de Béarn, • Organiser et proposer un observatoire de la « mobilité sociale et solidaire » pour concourir à une vision ajustée des enjeux de mobilité sur le territoire (recueil d'informations, de données quantitatives/qualitatives, développement d'outils ou dispositifs en place sur d'autres territoires, évaluation, etc), 		

AXE 1 : STRATEGIE DES MOBILITES ET ANIMATION TERRITORIALE

<ul style="list-style-type: none"> • Contribuer collectivement à de nouveaux projets mobilités (via notamment des appels à projets ou appels à manifestation d'intérêt ou par simples partenariats entre les structures), • Recenser, coordonner et diffuser l'information uniformément. 	
Localisation – périmètre de l'intervention	Calendrier
Territoire de la CCLO + EPCI + Pays de Béarn	Dès 2020
Ressources/moyens	Rôle(s) des partenaires
<ul style="list-style-type: none"> • Fonds propres • Appels à projets, appels à manifestation d'intérêt ou autres dispositifs de financement 	<ul style="list-style-type: none"> • Participation • Expertise/ partage de données/ d'expériences • Information Communication
Coût de l'action - Modalités de financement	
<p><u>Fonctionnement</u></p> <p>Coûts d'intervention et mobilisation du :</p> <ul style="list-style-type: none"> - référent mobilité de la CCLO - coordinateur de la Plateforme Mobilité TRANSITION - ou toute autre interlocuteur ou personnes ressources identifiées dans le cadre des réflexions et des actions 	
Indicateurs - Modalités d'évaluation prévues	
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de participants, • Nombres d'ateliers, de rencontres, • Retours qualitatifs des participants, • Nombre de projets collectifs élaborés, • Nombre de partenariats réalisés, • ... 	
Personnes à contacter	<ul style="list-style-type: none"> • CCLO : Laure CLÉDON, l-cledon@cc-lacqorhez.fr, 05.59.60.06.93 • TRANSITION : Luc BOUSQUET, luc.bousquet@transition64.fr, 05.59.60.02.60 • Association Lacq +, Philippe MICHIELS, philippe.michiels@free.fr • Toutes autres personnes ressources associées aux projets retenus

AXE 2 : ACCOMPAGNER AU CHANGEMENT, COMMUNIQUER, EDUQUER

Constat et enjeux

En milieu rural, sur le territoire de la CCLO, l'accès au service de transport collectif est limité par son offre et par son maillage. Aussi, la voiture est le principal mode de déplacement pour tous les trajets sans connaître de contrainte à son usage : temps de trajet, stationnement, accès dans les polarités.

Cependant, la dégradation du contexte environnemental et climatique conduit à repenser la manière de consommer la mobilité et de la pratiquer. Ces changements ne peuvent s'effectuer que par une action pédagogique et d'accompagnement auprès des publics, afin de lever les freins à l'usage des services proposés.

Objectifs

- *Sensibiliser les usagers sur les gains en matière de santé, économique ou environnemental par le changement des pratiques au quotidien,*
- *Partager un inventaire commun des modes de déplacements existants et communiquer efficacement*
- *Doter les usagers de compétences pour permettre l'autonomie et l'accessibilité aux modes de déplacement.*

Descriptif des interventions

- *Estimer les impacts des mobilités en matière environnementale, sanitaire et financière,*
- *Communiquer et conseiller sur les offres de mobilités existantes,*
- *Accompagnement cognitif à la pratique des mobilités.*

Acteurs et partenaires

CCLO – communes du territoire – Région – Département – acteurs du champ de l'insertion et de l'emploi – usagers – associations – (liste non exhaustive)

Fiches actions associées

N°	Titre
FA.1	Ateliers de sensibilisation aux différents modes de déplacements
FA.2	Education à la mobilité des jeunes
FA.3	Ateliers d'accompagnement des publics en insertion
FA.4	Accompagner l'accès et l'autonomie des personnes aux outils du numérique et à l'usage des services de la mobilité connectée
FA.5	Guichet d'information des mobilités

AXE 2 : ACCOMPAGNER AU CHANGEMENT, COMMUNIQUER, EDUQUER

AXE : 1 <input type="checkbox"/> 2 <input checked="" type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/>		FA.1
Intitulé de l'action :	Ateliers de sensibilisation aux différents modes de déplacements	
Structure pilote	Principaux pilotes : CCLO, ÉCOCÈNE, Plateforme MOBILITÉ, associations locales,	
Public cible	Tous publics	
Partenaires associés	Les collectivités, structures de l'emploi, de l'insertion et du social, Lacq Odyssée, Lacq +, Club de la mobilité	
Constats		
<p>En milieu rural et sur le territoire de la CCLO, l'accès à différentes solutions et services de déplacement est limité par ses offres, ses infrastructures ou leur maillage.</p> <p>Malgré une prise de conscience collective des incidences des modes de consommation du quotidien sur le réchauffement climatique, les pollutions ou les nuisances environnementales, le défi est plus complexe pour agir et changer ses pratiques au quotidien.</p> <p>Cependant, accompagnées par les institutions, les associations locales ou acteurs de terrain, les pratiques évoluent et des initiatives voient le jour pour repenser la manière de consommer la mobilité et la pratiquer.</p>		
Objectifs de l'action		
<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser la population à l'impact des comportements et des usages sur l'environnement (climat, santé, biodiversité, etc...), • Découvrir, valoriser et développer les modes doux et autonomes, • Accompagner à la pratique des mobilités, 		
Descriptif de l'action		
<ul style="list-style-type: none"> • Organiser des rencontres afin d'associer les habitants du territoire aux enjeux locaux de déplacements, qualité de l'air et de transition énergétique : les rencontres-café nommées « la mobilité, t'en dis quoi ? » sur le principe des cafés-climat qui existent, par exemple sur l'agglomération de Pau depuis 2017, • Proposer des ateliers pratiques et de mise en situation pour acquérir toutes les compétences pour utiliser les modes de transports (accéder à l'information, la comprendre et pratiquer de manière autonome un déplacement). Il peut s'agir d'atelier de randonnée urbaine, de code de la route, de solutions de mobilité ou de tout autre nouveau dispositif répondant aux besoins des personnes sur les questions de mobilités, • Proposer et organiser des animations de sensibilisation ou de découverte pour expérimenter ces déplacements doux (fête du vélo, semaine du développement durable, challenge de la mobilité, etc). S'appuyer sur les événements déjà organisés sur les communes de Labastide, Orthez ou Monein, 		

AXE 2 : ACCOMPAGNER AU CHANGEMENT, COMMUNIQUER, EDUQUER

<ul style="list-style-type: none"> Soutenir et proposer des actions de sensibilisation à destination des entreprises à travers les structures déjà en place, Inclure la marche et le vélo dans une large politique de promotion en valorisant les actions et initiatives organisées sur le territoire. 	
Localisation – périmètre de l'intervention	Calendrier
Territoire de la CCLO	Dès 2021
Ressources/moyens	Rôle(s) des partenaires
<p>CCLO : fonds propres pour l'organisation des animations, ateliers</p> <p>Partenaires : ressource matérielle, administrative, financière</p>	<p>ÉCOCÈNE - Lacq Odyssée – structures de l'emploi et de l'insertion, associations et collectifs d'usagers, etc : co-construction et portage de l'action/atelier, communication</p>
Coût de l'action - Modalités de financement	
<p><u>Fonctionnement</u> : coût de mise en place propre à chacune des actions développées + temps ingénierie/coordination/animation.</p>	
Indicateurs - Modalités d'évaluation prévues	
<ul style="list-style-type: none"> Nombre de participants, Nombres d'ateliers, Retours qualitatifs des participants, D'autres indicateurs plus spécifiques seront proposés pour évaluer l'action, ... 	
Personnes à contacter	<ul style="list-style-type: none"> CCLO : Laure CLÉDON, l-cledon@cc-lacgorhez.fr, 05.59.60.06.93 ECOCENE : Evelyne COUSTEAU, evelyne.cousteau@ecocene.fr, 05.59.32.12.36 ou Julien FERRON, julien.ferron@ecocene.fr, 05.59.32.12.36 TRANSITION : Luc BOUSQUET, luc.bousquet@transition64.fr, 05.59.60.02.60 Collectif éco citoyens de Labastide Cézeracq : ecocitoyens.cezeracq@lilo.org Toutes autres personnes ressources associées aux projets retenus

AXE 2 : ACCOMPAGNER AU CHANGEMENT, COMMUNIQUER, EDUQUER

AXE : 1 <input type="checkbox"/> 2 <input checked="" type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/>		FA.2
Intitulé de l'action	Education à la mobilité des jeunes	
Structure pilote	Principaux pilotes : CCLLO, le Département, ÉCOCÈNE	
Public cible	Public jeune (6-18 ans)	
Partenaires associés	ÉCOCÈNE, les collectivités, AUDAP, Lacq Odyssee, EN	
Constats		
<p>En dehors du bus de ramassage scolaire qu'ils empruntent matin et soir, les enfants sont principalement véhiculés en voiture par leurs parents pour l'essentiel de leurs déplacements. Ceci n'apparaît pas comme une contrainte et ces déplacements du quotidien en véhicule personnel rassurent.</p> <p>Sur le territoire, les déplacements doux ont leur place et offrent un potentiel de développement notamment sur les zones de densité de services des principaux bourgs.</p>		
Objectifs de l'action		
<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les jeunes à l'impact des comportements et des usages sur l'environnement (climat, santé, biodiversité, etc...), • Promouvoir les modes actifs et doux auprès des collégiens et des familles pour les déplacements quotidiens. 		
Descriptif de l'action		
<ul style="list-style-type: none"> • Proposer aux scolaires un projet éducatif sur plusieurs séances d'animation ayant pour objectif de questionner les élèves sur la question des besoins en mobilité, de la sobriété, les modes doux et collectifs, leurs usages pour permettre à chacun de s'engager vers une mobilité durable, • Sensibiliser et développer des actions en faveur des scolaires, personnels, familles et collectivité, par exemple, le projet MOBY (appel à projets), • Expérimenter le vélo dans les collèges en sécurisant les aménagements et équipements. En partenariat avec les services du Département, la CCLLO s'est lancée en 2019 dans ce projet. Après un diagnostic de territoire, 4 collèges du territoire ont été identifiés comme pilotes pour expérimenter la pratique du vélo par les collégiens. 		
Localisation – périmètre de l'intervention		Calendrier
Territoire de la CCLLO		2021

AXE 2 : ACCOMPAGNER AU CHANGEMENT, COMMUNIQUER, EDUQUER

Ressources/moyens	Rôle(s) des partenaires
<ul style="list-style-type: none"> • CCLO : fonds propres pour l'organisation des animations, ateliers, • Département : ressources administrative et financière, • Autres partenaires à identifier. 	Accompagnement technique/ ingénierie et/ou financier
Coût de l'action - Modalités de financement	
<p><u>Fonctionnement</u> : coût de mise en place propre à chacune des actions développées + temps ingénierie/coordination/animation,</p> <p><u>Investissement</u> : coût d'aménagement ou d'acquisition en lien avec les projets retenus.</p>	
Indicateurs - Modalités d'évaluation prévues	
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de participants, • Nombre d'ateliers, • Retours qualitatifs des participants, • Concrétisation par des changements des modes de déplacements, • Aménagements sécurisés réalisés, • D'autres indicateurs plus spécifiques seront proposés pour évaluer l'action. 	
Personnes à contacter	<ul style="list-style-type: none"> • CCLO : Laure CLÉDON, l-cledon@cc-lacgorhez.fr, 05.59.60.06.93 • ECOCENE : Evelyne COUSTEAU, evelyne.cousteau@ecocene.fr, 05.59.32.12.36 ou Julien FERRON, julien.ferron@ecocene.fr, 05.59.32.12.36 • Le Département : Sabine ETCHEVERRY, sabine.etcheverry@le64.fr, 05.59.46.51.65/06.89.61.33.34 • Toutes autres personnes ressources associées aux projets retenus

AXE 2 : ACCOMPAGNER AU CHANGEMENT, COMMUNIQUER, EDUQUER

AXE : 1 <input type="checkbox"/> 2 <input checked="" type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/>		FA.3
Intitulé de l'action :	Accompagnement Mobilité des publics en insertion	
Structure pilote	TRANSITION	
Public cible	Public jeune, en insertion, stagiaires courte durée, en formation, actifs à temps partiels, en horaires décalés Demandeur d'emploi, adultes en parcours d'insertion sociale et professionnelle	
Partenaires associés	CCLO, CD64, SDSEI Pays des Gaves, Agence Pole Emploi Mourenx, Mission Locale TMOO, Centre Social Lo Solan, Centre Socioculturel Orthez, Centre Social de Monein	
Constats		
<p>Selon une étude du Laboratoire de la Mobilité Inclusive, en France, près d'un quart des français déclare avoir déjà renoncé à un travail ou à une formation faute de moyen pour se déplacer. Le taux progresse fortement parmi les populations les plus jeunes (près d'un jeune sur deux) et socialement les plus fragiles (54% des personnes vivant dans un foyer avec moins de 1 000 euros par mois).</p> <p>Par ailleurs, près d'un français sur cinq déclare avoir déjà renoncé à se rendre à un entretien d'embauche ou dans une structure d'aide à la recherche d'emploi (type Pôle Emploi) faute de moyen pour se déplacer. Cette perception explose parmi les populations les plus jeunes (43%) et socialement les plus fragiles (51% des personnes vivant dans un foyer avec moins de 1 000 euros par mois).</p> <p>Sur le territoire de la CCLO, les acteurs de l'emploi et de l'insertion – Pôle Emploi, SDSEI Pays des Gaves, Mission Locale, PLIE Ouest Béarn, APSPG, Ecole de la 2^{ème} Chance, CIEL, A Tout Services, etc. – sont très régulièrement confrontés à ces questions de mobilité. Au fil des ans, ces structures ont développé leurs propres réponses pour aider les publics à devenir plus mobile – souvent en faveur de l'automobilité via le financement de l'accès au permis B ou la location de 2 roues motorisées. En 2018, le Chantier d'Insertion CIEL a lancé son activité d'insertion autour de la location sociale de voiture et de garage social. Les collectivités ont elles-mêmes cherché à proposer un soutien à la mobilité, là encore, souvent en lien avec le financement du Permis B ou l'aide financière à la réparation de véhicule.</p> <p>Cependant, il reste difficile pour les conseillers, spécialistes de l'accompagnement vers l'emploi, de maîtriser réellement toutes les ressources mobilisables sur le territoire en faveur de la mobilité des demandeurs d'emploi. Et même lorsque la ressource est identifiée, le public ne saisit pas toujours les opportunités de mobilité qui semblent accessibles ou pertinentes pour des raisons qui peuvent être difficilement identifiables car renvoyant à des ressources matérielles, psychologiques et/ou cognitives de chaque individu.</p>		
Objectifs de l'action		
L'objectif général est d'apporter une amélioration durable des capacités de déplacements du public en insertion du territoire.		

AXE 2 : ACCOMPAGNER AU CHANGEMENT, COMMUNIQUER, EDUQUER

Elle associe des partenaires locaux de l'insertion et de la mobilité et poursuit les objectifs spécifiques suivants :

- Permettre aux personnes en parcours d'insertion d'évaluer leurs besoins en mobilité,
- Permettre aux personnes de mobiliser les services et/ou les outils répondant à ces besoins.

Descriptif de l'action

Il s'agit de proposer aux personnes en parcours d'insertion **un accompagnement** pour lever les freins à l'emploi liés à la mobilité. Selon les besoins, cet accompagnement sera proposé sous forme d'ateliers ou d'entretiens, en collectif ou en individuel. Il devra permettre de faciliter l'accès aux solutions de mobilité du territoire et/ou d'acquérir de nouvelles compétences liées à la mobilité.

Le public en insertion sera orienté vers la plateforme par des prescripteurs (partenaires locaux de l'insertion : Pôle Emploi, Cap Emploi, Mission Locale, PLIE, ALIE du Conseil Départemental, SIAE, SPIP, OGFA, etc.).

L'accompagnement du public en insertion sera réalisé par un-e chargé-e de mission mobilité qui s'articulera autour de plusieurs phases :

- Un diagnostic mobilité individualisé, sur la base d'un outil fourni par un prestataire spécialisé
- Des entretiens individuels pour identifier et mobiliser les services adaptés aux différentes situations :
 - o La recherche d'aides financières et un appui au montage de dossier,
 - o Des ateliers collectifs pour développer les connaissances et les compétences en matière de mobilité. Par exemple, des ateliers de conseils en mobilité (apprendre à se déplacer en covoiturage, à gérer son budget annuel véhicule ...), des formations à la mobilité (apprendre à lire un plan, gérer son stress...),
 - o L'orientation vers l'offre de services matériel de mobilité (location, transport en commun, l'auto-école sociale...).
- La restitution de bilans à destination du prescripteur, après chaque étape, sera réalisée par la personne accompagnée.

Localisation – périmètre de l'intervention	Calendrier
CCLO	Dès 2020
Ressources/moyens	Rôle(s) des partenaires
Transition : 1 chargé.e de mission mobilité	<ul style="list-style-type: none"> • Repérage du public et prescription vers le service d'accompagnement de la Plateforme Mobilité, • Prêt de salles, Mise à disposition d'outils et/ou de services (Mobilacq), • Communication sur le dispositif,

AXE 2 : ACCOMPAGNER AU CHANGEMENT, COMMUNIQUER, EDUQUER

Coût de l'action - Modalités de financement	
<p><u>Fonctionnement</u> : coût de mise en place propre à chacune des actions développées + temps ingénierie/coordination/animation,</p> <p><u>Investissement</u> : coût d'aménagement ou d'acquisition en lien avec les projets.</p>	
Indicateurs - Modalités d'évaluation prévues	
<ul style="list-style-type: none">• Nombre d'ateliers annuels,• Nombre de participants,• Retours qualitatifs (questionnaires),• Suivi et retours des pratiques,• ...	
Personnes à contacter	<ul style="list-style-type: none">• TRANSITION : Luc BOUSQUET, luc.bousquet@transition64.fr, 05.59.60.02.60• Toutes autres personnes ressources associées aux projets retenus

AXE 2 : ACCOMPAGNER AU CHANGEMENT, COMMUNIQUER, EDUQUER

AXE : 1 <input type="checkbox"/> 2 <input checked="" type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/>		FA.4
Intitulé de l'action :	Accompagner l'accès et l'autonomie des personnes aux outils du numérique et à l'usage des services de la mobilité connectée	
Structure pilote	Cyberbase de la CCLO Centre Social « Lo Solan » de Mourenx	
Public cible	Tout public Public en fragilité sociale, personnes éloignées de l'emploi, peu ou pas qualifiées, les personnes handicapées, les seniors, les jeunes NEET, les actifs en emploi et sans emploi, les personnes en situation d'illettrisme ou d'illectronisme...	
Partenaires associés	Transition et la plateforme mobilité, SDSeI, Pôle Emploi, PLIE...	
Constats		
<p>En milieu rural la mobilité est un enjeu majeur en termes de structuration du territoire (maillage, flux), d'accessibilité des services pour les populations et d'attractivité économique (emploi, activité, tourisme...).</p> <p>L'émergence du numérique peut faciliter une convergence des solutions multimodales de mobilité. En effet, l'outil numérique permet d'accéder plus directement à des solutions de mobilité tels que le covoiturage ou les transports en commun par exemple. Mais la transition numérique, source de changements fondamentaux, doit faire face à des interrogations mêlées de peurs, d'incompréhensions, de curiosité...</p> <p>Aussi, la formation est la clé de voûte de l'accompagnement dans la transition numérique pour le grand public. Cette montée en compétences personnelles et professionnelles doit s'adapter aux cibles visées allant de la simple information, à de la sensibilisation et à de la formation proprement dite. Cette action répond à des enjeux économiques, sociaux, sociétaux et de services publics.</p>		
Objectifs de l'action		
<ul style="list-style-type: none"> • Lever les freins liés à la « mobilité par le numérique », • Accompagner le public dans l'usage des outils numériques dédiés à la mobilité et plus largement, • Orienter sur les structures « ressources » du territoire de la Communauté de communes de Lacq-Orthez quand cela s'avère nécessaire. 		
Descriptif de l'action		
<p><u>La cyberbase de la CCLO</u></p> <p>Cette structure permet de faciliter l'accès à Internet et d'accompagner l'ensemble de la population dans les usages numériques qui évoluent sans cesse par des parcours d'initiation, de perfectionnement, des ateliers thématiques et des conseils personnalisés. Il est question de poursuivre les actions proposées afin de donner les moyens et ressources techniques aux usages du numérique.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Valoriser du rôle des animateurs de la médiation numérique, 		

AXE 2 : ACCOMPAGNER AU CHANGEMENT, COMMUNIQUER, EDUQUER

- Promouvoir l'accompagnement possible dans l'appropriation de l'outil numérique en général,
- Répondre à un besoin précis de mobilité par l'utilisation d'outils numériques dédiés tout en favorisant l'autonomie des personnes et l'ouverture vers un usage plus large du numérique.

Lo Solan, organisme de formation depuis 1989, Datadocké, cotraitant de l'AFEPT, espace France Services et partenaire conventionné avec La Poste de Mourenx, se positionne comme facilitateur pour accompagner les publics en fragilité sociale dans la transition au numérique et l'usage des nouveaux outils de communication (NTIC), en lien rapproché avec tous les partenaires et acteurs locaux et dans une approche de prévention et d'inclusion sociale et professionnelle.

La structure propose :

- La mise en place d'outils de repérage des publics en situation d'illectronisme,
- Un répertoire des outils numériques « mobilité » existant sur le territoire,
- Un accompagnement du public visé dans l'utilisation des outils numériques « mobilité » existant sur le territoire,
- Un accompagnement de ce public le cas échéant sur la formation aux usages du numérique en partenariat avec les acteurs ou personnes ressources du territoire.

Localisation – périmètre de l'intervention	Calendrier
Communes de la CCLO	2021 avec reconduction possible
Ressources/moyens	Rôle(s) des partenaires
<p>Cyberbase CCLO : animateurs, matériels-outils du numériques, accompagnement des personnes</p> <p>Centre social Lo Solan : salariés du centre notamment du Pôle Insertion, de l'auto-école sociale et du Pôle Formation et salariés des structures partenaires impliquées.</p> <p>Logistique du Centre Social et des structures partenaires impliquées.</p>	<p>Mobilisation des partenaires de l'insertion sociale et professionnelle de notre territoire dans :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la création d'outils de repérage des publics, - l'élaboration d'un répertoire des outils numériques « mobilité » existants, - l'orientation du public en besoin de formation au numérique. <p>Mobilisation de tous les partenaires ressources ou supports.</p>
Coût de l'action - Modalités de financement	
A définir en fonction du projet qui sera défini	
Indicateurs - Modalités d'évaluation prévues	
<ul style="list-style-type: none"> • Indicateurs quantitatifs : <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de partenaires impliqués, - Nombre de personnes repérées, - Nombre de personnes orientées. - Nombre de personnes formées à un usage minimum. 	

AXE 2 : ACCOMPAGNER AU CHANGEMENT, COMMUNIQUER, EDUQUER

- Indicateurs qualitatifs :
 - Mobilisation des partenaires Pertinence et qualité des outils créés,
 - Appropriation et utilisation des outils numériques par les usagers,
 - Appropriation et utilisation des outils de repérage créés par les partenaires.
- Modalités d'évaluation prévues : en lien avec les structures partenaires impliquées, bilan annuel de l'action mise en place.

Personnes à contacter

- Cyberbase CCLO : Hubert DESSINET, 05 59 80 58 84, cyberbases@cc-lacqorthes.fr
- Centre Social Lo Solan : Christelle DEMUR, Responsable Pôle Insertion et Pôle Enfance Famille, christelle.demur@lo-solan.org Tél : 05 59 60 75 82
- Toutes autres personnes ressources associées aux projets retenus

AXE 2 : ACCOMPAGNER AU CHANGEMENT, COMMUNIQUER, EDUQUER

AXE : 1 <input type="checkbox"/> 2 <input checked="" type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/>		FA.5
Intitulé de l'action :	Guichet d'information des mobilités	
Structure pilote	Autorité Organisatrice de la Mobilité/CCLO/ Pays	
Public cible	Tout usager	
Partenaires associés	Acteurs locaux du territoire : collectivités, Réseau écocitoyens (PIMs) Transition, CIEL, CCAS, etc.	
Constats		
<p>Le territoire de la CCLO dispose d'une offre de transports collectifs restreinte et parfois encore méconnue de la population.</p> <p>L'accès à l'information est rendu difficile du fait d'un manque de lisibilité sur l'offre présente et de son caractère diffus entre différentes sources. Les acteurs identifient également le besoin d'accompagnement des usagers dans la recherche de l'information et de son décryptage.</p>		
Objectifs de l'action		
<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la mobilité des usagers du territoire, • Créer un outil repère et identifié par les usagers du territoire, • Assurer la promotion de l'offre de mobilité présente, • Développer les partenariats et animations, • Projeter un observatoire de la mobilité, • Se saisir de nouvelles opportunités de développer de nouveaux modes de transports, • Limiter l'usage de la voiture au profit des modes collectifs ou actifs/doux, • Communiquer et favoriser la mobilité connectée. 		
Descriptif de l'action		
<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un lieu ressource et d'accueil afin de permettre aux usagers demandeurs de bénéficier d'un accès à l'information actualisée, d'être accompagnés dans leurs requêtes et d'accéder aux supports recensant l'offre ; • Créer un numéro contact unique pour accéder aux conseils en mobilité du territoire, conforter les numéros ressources déjà existants (services transport des EPCI, de la Région, des acteurs locaux) et les relais présents sur le territoire notamment les Points informations Mobilité citoyens ; • Valoriser, évaluer et expérimenter les initiatives ou pratiques déjà en place sur le territoire en matière de mobilité à l'exemple du Point Information Mobilité Solidaire sur Monein, des animations sur Labastide-Cézéracq ou le transport d'utilité sociale sur Monein pour bénéficier et participer à la vie culturelle ; 		

AXE 2 : ACCOMPAGNER AU CHANGEMENT, COMMUNIQUER, EDUQUER

<ul style="list-style-type: none"> • Identifier des relais pour transmettre et diffuser les informations au plus près des usagers (mairies, collectifs, associations locales, etc.), avec une veille constante sur l'évolution des offres en place pour la mise à jour des supports existants (matériel ou connecté) ; • Proposer une solution numérique et d'accès à l'information afin de trouver une solution de transport, conforter l'offre MODALIS existante et la compléter pour assurer l'intermodalité et répondre aux demandes de déplacements de proximité. 	
Localisation – périmètre de l'intervention	Calendrier
Territoire de la CCLO, EPCI voisins, département des Pyrénées-Atlantiques, Pays de Béarn.	Dès 2021
Ressources/moyens	Rôle(s) des partenaires
<p>AOM : moyens humains et matériels dont</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 personne ressource, conseiller en mobilité et assurant le rôle d'animation sur le territoire, dotée de moyens technique, matériel, administratif et financier pour porter et mener les actions, - Organisation des sites « relais » pour assurer des permanences ou des animations. <p>Partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Personnes ressources, - Co-pilotage de certaines actions ou animations, - Lieux-relais, - Diffusion information/communication. 	<p>AOM :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pilotage et portage, - Financement, - Coordination animation. <p>Autres partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Expertise de terrain, - Recensement et remontée des besoins, - Promotion des offres et initiatives actuelles et à venir, - Communication.
Coût de l'action - Modalités de financement	
<p><u>Fonctionnement</u> : coût de mise en place propre à chacune des actions développées + temps ingénierie/coordination/animation du guichet + production de supports de communication, diffusion + maintenance informatique /téléphonie, autres charges de fonctionnement.</p> <p><u>Investissement</u> : coût d'aménagement ou d'acquisition de matériels en lien avec les projets + équipement informatique/téléphonique/mobilier lié au guichet.</p>	

AXE 2 : ACCOMPAGNER AU CHANGEMENT, COMMUNIQUER, EDUQUER

Indicateurs - Modalités d'évaluation prévues

- Nombre de contacts,
- Nombre de personnes accompagnées,
- Fréquentation des lieux ressources,
- Enquête qualitative des outils en place dont le PIM et PIMS,
- Enquête de satisfaction auprès des usagers,
- Animations organisées et fréquentation,
- Etc...

Personnes à contacter

- CCLO : Laure CLÉDON, l-cledon@cc-lacgorhez.fr,
05.59.60.06.93
- Toutes autres personnes ressources associées aux projets retenus

AXE 3 : LES SERVICES MOBILITE

Constat et enjeux

Avec des aménagements variables d'une commune à l'autre, un territoire diffus et une topographie contraignante, les offres de service de mobilité présentes ne sont pas adaptées aux besoins quotidiens de la population. Or la mobilité est devenue une composante essentielle de nos sociétés, facteur d'intégration et de cohésion sociale à laquelle l'organisation actuelle ne permet pas de répondre.

Objectifs

- *Améliorer le maillage du territoire et la desserte*
- *Permettre les déplacements internes aux bassins de vie*
- *Organiser et développer les offres de rabattement*
- *Identifier les solutions les plus adaptées aux caractéristiques du territoire*

Descriptif des interventions

- *Développer les offres de services*
- *Favoriser l'émergence de solutions innovantes*
- *Faciliter l'accès aux services*

Acteurs et partenaires

CCLLO – communes du territoire – Région – Département – acteurs du champ de l'insertion et de l'emploi – usagers – associations – (liste non exhaustive)

Fiches actions associées

N°	Titre
FA.1	Adaptation et optimisation du service de Transport à la Demande (TAD)
FA.2	Les modes actifs de déplacements
FA.3	Les mobilités partagées : le covoiturage
FA.4	Le Déplacement à la Demande (DAD) et mobilités solidaires
FA.5	Les services de transports interurbains

AXE 3 : LES SERVICES MOBILITE

AXE : 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input checked="" type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/>		FA.1
Intitulé de l'action :	Adaptation et optimisation du service de Transport à la Demande (TAD)	
Structure pilote	AOM + CCLO + région	
Public cible	Elargissement de la cible à tous les publics en difficulté de mobilité (jeunes, seniors, actifs, public en insertion, PMR) – et vers une mobilité inclusive.	
Partenaires associés	Région, département / SDSEI, association Transition, association Ciel, Mission locale, Mégaphone, Ecocitoyens Labastide, collectivités du pays de Béarn	
Constats		
<p>Malgré la présence de 3 gares sur le territoire, l'intermodalité fait défaut pour regagner certaines communes et cela notamment pour les liaisons Artix-Mourenx et Orthez-Mourenx.</p> <p>Le service de transport à la demande reste aujourd'hui réservé pour les trajets des besoins quotidiens (courses alimentaires, santé) des personnes en insertion et sur prescription (44% des usagers sont des personnes âgées). Il n'est pas accessible aux actifs.</p> <p>Il fonctionne selon des jours d'ouverture vers les 8 principaux pôles du territoire et dans une amplitude horaire limitée (8h30-12h et 13h30-17h).</p> <p>De nombreux publics sont exclus d'un accès au service TAD en raison d'une tarification actuelle élevée pour le public cible. En outre, le TAD ne répond pas à de nombreuses attentes en raison de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'incompatibilité des horaires de service TAD avec les RDV des bénéficiaires (santé, Pôle emploi, structures d'accompagnement), • des lieux de formation ou de RDV en entreprise, non desservis par le TAD, • du délai de réservation qui requiert une certaine anticipation, • des délais de route jugés trop importants, • de l'impossibilité d'utiliser le service plusieurs jours consécutifs (formation courte/PMSP ...) • de la méconnaissance du service ou de la qualité de communication avec la plateforme de réservation générant parfois des incompréhensions pour l'utilisateur : la compréhension point de « prise en charge » et point de « destination » différents est difficile à faire comprendre. <p>Le service de TAD reste une offre occasionnelle de transport du fait d'un nombre de trajets limités à 20 trajets par mois (10 aller-retours). Le tarif actuel (2€/trajet) est un frein financier et parfois un point de blocage pour les démarches du quotidien et de recherche d'emploi ou d'insertion.</p> <p>Aujourd'hui, sur le territoire, peu de solutions favorisent l'intermodalité que ce soit dans les usages pour les déplacements professionnels ou dans le cadre des loisirs. Le TAD ne permet pas cet usage à ce jour.</p>		

AXE 3 : LES SERVICES MOBILITE

Objectifs de l'action	
<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir les modes de transports collectifs, • Permettre l'accès à tous de Mobilacq, • Sortir les ménages les plus précaires de l'isolement, • Rendre l'offre plus attractive : favoriser les déplacements multimodaux, • Promouvoir une tarification attractive et incitative, • Faire de Mobilacq un outil de l'intermodalité du territoire. 	
Descriptif de l'action	
<ul style="list-style-type: none"> • Assurer l'intermodalité entre le TAD, le train et les lignes régulières de bus, • Étendre la plage horaire du service de TAD et faciliter le mode de réservation, • Proposer le regroupement d'actifs sur un point de départ à destination d'une commune d'emploi ou zone d'emploi, • Organiser le fonctionnement en ligne virtuelle (ou en fonction des évolutions et besoins des lignes de TAD dynamiques ou des lignes régulières), • Étendre la « Carte Solidaire » au TAD par la tarification sociale, • Permettre des passerelles d'un territoire limitrophe afin de permettre l'intermodalité entre Mobilacq et Transport64 ou accès à une gare, • Proposer une gamme tarifaire adaptée au plus grand nombre sur la base et en cohérence avec les gammes tarifaires des autres modes de transport, • Permettre la prise en charge de cycles ou assimilés afin de répondre aux nouveaux besoins et aux déplacements de proximité des publics jeunes et adultes (loisirs, stage, rdv privés, trajet domicile/travail...). 	
Localisation – périmètre de l'intervention	Calendrier
Territoire de la CCLO élargi au Béarn avec propositions de connexions modales aux offres de mobilité présentes	En fonction du contrat de DSP avec l'opérateur Mobilacq, réflexion adaptation courant 2021, expérimentation action 2022
Ressources/moyens	Rôle(s) des partenaires
<ul style="list-style-type: none"> • Région, CCLO, AMI TENMOD, contrats d'économie d'énergie, contrat de territoire, aides et territoires, associations du territoire, billetterie • Banque des territoires : Mobi Prêt 	<ul style="list-style-type: none"> • ADEME : AMI • Région : délégation de compétence – co-financement • CEE : accompagnement financier et fonctionnement • Pays de Béarn/collectivités : co-construction des lignes virtuelles

AXE 3 : LES SERVICES MOBILITE

Coût de l'action - Modalités de financement	
À affiner en fonction des orientations retenues par les élus du territoire	
Indicateurs - Modalités d'évaluation prévues	
<ul style="list-style-type: none">• Quantitatif :<ul style="list-style-type: none">- Evolution de la fréquentation des lignes (2019 / 2020 / 2021 / 2022) – mesure annuelle- Taux d'occupation des véhicules Mobilacq – mesure au voyage- Nombre de voyages vers une gare ou une connexion modale (mesure de l'intermodalité)- Mesure du temps de réservation du déplacement – mesure annuelle• Qualitatif :<ul style="list-style-type: none">- Sondage régulier sur la perception du service par l'utilisateur (smiley)- Mesure de la connexion modale vélo / TAD – nombre d'EDP transporté par voyage	
Personnes à contacter	<ul style="list-style-type: none">• CCLLO : Laure CLÉDON, l-cledon@cc-lacqorhez.fr, 05.59.60.06.93• Région Nouvelle-Aquitaine : Bénédicte CAMARERO, benedicte.camarero@nouvelle-aquitaine.fr, 05 47 30 04 85• Pays de Béarn : Amandine CARRERE, a.carrere@pays-de-bearn.fr, 05 59 11 50 56• Toutes autres personnes ressources associées aux projets retenus

AXE 3 : LES SERVICES MOBILITE

AXE : 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input checked="" type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/>		FA.2
Intitulé de l'action :	Les modes actifs de déplacements	
Structure pilote	CCLO, AOM	
Public cible	Habitants de la CCLO Age du public à définir : adaptation de la cible en fonction de l'âge minimal d'accès aux engins de déplacements personnels motorisés Peut aussi être ouvert aux non-résidents, usagers de passage ou touristes/excursionnistes	
Partenaires associés	Région, SDSEI, Transition, Ciel, Mission locale, Mégaphone, Ecocitoyens Labastide, collectivités	
Constats		
<p>La communauté de communes de Lacq-Orthez, dans le cadre du plan de mobilité simplifié, souhaite porter une attention à la promotion des modes actifs de déplacement. Le diagnostic a pointé sur le territoire des besoins pour répondre aux déplacements de courte distance et pour favoriser les connexions modales vers l'intermodalité. La part grandissante de l'intérêt pour la pratique du vélo s'est confirmée durant l'année 2020 et le Vélo à Assistance Electrique (VAE) est une solution opportune en ville, dans les bourgs mais également dans les territoires diffus avec une topographie plus marquée.</p> <p><u>Expérimentation relative à la mobilité du dernier kilomètre :</u> En milieu périurbain et en zone rurale, les transports en commun n'ont pas la possibilité de mailler de façon fine les différents espaces. Les arrêts de bus sont éloignés les uns des autres et les lignes ne desservent pas tous les hameaux ou lotissements éloignés des axes principaux. La problématique du dernier kilomètre, à parcourir à pied ou à vélo, est parfois un frein à l'utilisation des transports collectifs. A partir d'un pôle intermodal, d'un parking de covoiturage ou d'un arrêt de bus, jusqu'à 2 kilomètres à pied et jusqu'à 5 kilomètres en vélo ou VAE ou EDPM peuvent constituer ce que l'on nomme la mobilité du dernier kilomètre. Ces lieux doivent permettre de garer des vélos comme le permet l'aménagement récent de la gare d'Artix.</p> <p>À partir de ces constats, il s'agit d'établir un réseau maillé qui permette de réaliser ce dernier KM.</p> <p><u>Exemple de la gare intermodale d'Artix :</u> des aménagements des voies existantes doivent permettre de circuler en sécurité pour rejoindre les villages de Labastide, de Serres-Sainte-Marie, de Lacq et de Mourenx.</p>		
Objectifs de l'action		
<ul style="list-style-type: none"> • Organiser une mobilité durable et répondre aux enjeux environnementaux et créer les conditions des continuités cyclables, • Développer les modes actifs/doux, dans et autour des principaux pôles, et assurer la sécurité et le confort d'usage. 		

AXE 3 : LES SERVICES MOBILITE

- Favoriser l'intermodalité depuis les gares ou les pôles de services des centres-bourgs, en offrant notamment des solutions de mobilité douces adaptées aux petites distances ;
- Contribuer au capital santé des populations ;
- Reconnecter les communes ;
- Favoriser l'accès à la mobilité (enjeu financier).

Descriptif de l'action

L'offre de vélo

- **Libre-service VAE** organisé en gare (Puyoô, Orthez, Artix) et dans les principaux pôles :
 - Identifier et calibrer l'implantation des stations de VAE
 - Définir les modalités de fonctionnement et les conditions d'accès

Expérimentation de 5 VAE en gare d'Artix, 5 en gare d'Orthez et 3 en gare de Puyoô

- Proposer et organiser la location de vélo à assistance électrique à destination de tous les habitants (sous conditions d'âge minimum)
 - o Caractériser l'offre et les usages (location courte ou longue durée, de loisir, utilitaire, ...)
- **Service de location** dans les pôles de services de la CCLO, les pôles générateurs de flux et les bourgs
- Mettre en place un **dispositif d'aide à l'achat de vélo (électrique ou classique)**

Définir les modalités et conditions du dispositif d'aide

- **Atelier participatif de réparation vélo :**

Construire ou conforter une offre associative autour de l'apprentissage de la réparation vélo et proposer des ateliers réguliers ou permanents de réparation vélo

Réalisation d'un schéma piéton et d'un schéma vélo : expérimenter une solution pour le dernier KM

- Repérer et évaluer la part de la population du territoire située hors périmètre « dernier kilomètre » (2kms/pédestre, 5kms/vélo)
- Identifier des sites d'étude et d'expérimentation dans des contextes variés : relation gare – bourg / zone d'activité, bourg – hameaux.
- Proposer des solutions à expérimenter et à adapter au contexte.
- Mettre à disposition des vélos neufs ou d'occasion. L'idée est que chacun puisse accéder à un vélo.
- Proposer des aides financières pour l'achat.
- *Campagne de communication = code de la rue et de la route : une voirie pour tous, afin que les automobilistes partagent la route même si celle-ci ne possède pas encore d'aménagement spécifique vélo.*
- *Intensification de la signalétique signifiant le partage de la route : panneaux, feux orange clignotants*

Ces propositions sont à relier à celles proposées dans l'axe 4, FA 1.

AXE 3 : LES SERVICES MOBILITE

Localisation – périmètre de l'intervention	Calendrier
<p>Territoire de la CCLO</p> <p><i>Proposition de démarrage préférable sur une expérimentation à plus petite échelle = autour d'une gare / dans un centre-bourgs polarisant (exemple : Orthez, gare d'Artix). La mesure de la qualité de l'infrastructure (continuité cyclable, insertion dans la voirie partagée et dans les giratoires), de la signalétique modes actifs doivent être prise en compte avant expérimentation pour garantir la prise en compte de l'aspect sécurité /confort d'usage modes actifs</i></p>	<p>Action caractéristique d'une possible expérimentation rapide</p> <p>Etude de faisabilité : 1^{er} semestre 2021 Expérimentation : automne 2021 (à une échelle réduite + volet COM/accompagnement important)</p>
Ressources/moyens	Rôle(s) des partenaires
<ul style="list-style-type: none"> • CEE – programme Alvéole – aide au financement des abris vélo sécurisés – vélo station • Revitaliser les centres-villes – action cœur de ville = Banque des territoires • Favoriser les modes actifs = plan Vélo et Territoires • Plateforme Aides et territoires • AMI TENMOD 2021 – France Mobilités ADEME 	<ul style="list-style-type: none"> • Département 64 : assistance à l'élaboration d'un schéma modes actifs CCLO – Pays de Béarn et co-financement • Etat, ADEME, banque des Territoires, DGCL : soutien ingénierie et dispositif financiers pour montage projet et expérimentation • CCLO : porteur du projet « modes actifs » • Communes : compétence voirie/infrastructure/espaces publics • Associations locales : expertise d'usage et retour d'expérimentation
Coût de l'action - Modalités de financement	
<p><u>Fonctionnement</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ingénierie/ coordination/ communication - Frais d'études (schémas) - Fonctionnement des services vélos (gestion/maintenance) <p><u>Investissement</u> : en lien avec les projets retenus</p>	
Indicateurs - Modalités d'évaluation prévues	
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de kilomètres « modes actifs » en site propre, • Nombre de vélos/ VAE loués dans l'année, • Nombre de stages réparation vélo dans l'année, • Nombre d'usagers aidés dans l'achat de vélo/ VAE par an, 	

AXE 3 : LES SERVICES MOBILITE

Personnes à contacter	<ul style="list-style-type: none">• CCLO : Laure CLÉDON, l-cledon@cc-lacqorhez.fr, 05.59.60.06.93• Le Département : Sabine ETCHEVERRY, sabine.etcheverry@le64.fr, 05.59.46.51.65/06.89.61.33.34• Toutes autres personnes ressources associées aux projets retenus
------------------------------	--

AXE 3 : LES SERVICES MOBILITE

AXE : 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input checked="" type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/>		FA.3
Intitulé de l'action :	Les mobilités partagées	
Structure pilote	CCLO, Centre social de Monein, collectif Ecocitoyens Labastide-Cézéracq	
Public cible	<p>Tous publics : actifs ou sans emploi, conducteurs prêts à covoiturer des personnes dans une démarche solidaire, jeunes retraités, jeunes sans permis et/ou sans voiture, premier emploi, stage, personnes en insertion sociale et professionnelle.</p> <p>Transport adapté : territoire Monein et ancien canton de Monein, + Bézingrand et Pardies.</p>	
Partenaires associés	<p>SDSEI, Mégaphone citoyens Monein, Transition, employeurs, municipalités, Département 64.</p> <p>Centre social Mourenx (autoécole sociale), Ciel, MécamX64, Tandem, autres associations du territoire, CAF, MSA, CD commission des financeurs, Etat.</p> <p>Lacq+, club de la mobilité, CCI, ...</p>	
Constats		
<p>L'offre de transport actuelle ne couvre que partiellement les besoins de l'ensemble des usagers :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'offre de service régulier de transport collectif sur le territoire de la CCLO est insuffisante en termes de maillage, • Le fonctionnement du TAD est limité (public cible, amplitude horaire, nombre de trajets limités à 20, coût), • Les lignes routières régionales ne desservent que 30% des communes, d'où des liaisons insuffisantes entre les polarités de services, • Le territoire compte essentiellement des structures/aménagements permettant la pratique du covoiturage « classique » (3 parkings labellisés à destination d'un public d'actifs) • Il y a peu ou pas d'initiatives solidaires identifiées à destination de public ayant des besoins de déplacements du quotidien ou de proximité, • Il n'y a pas d'outils internes dans les organisations qui relèverait de l'accompagnement du public cible, • Le covoiturage pour les trajets domicile/travail n'est pas répandu sur la CCLO ce qui questionne sur les politiques mobilités des employeurs. <p>Sur le territoire, seules 3 aires de covoiturations sont identifiées et labellisées pour répondre aux flux sur les principaux axes routiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Parking de la salle de sport Henri Prat d'Orthez (15 places) - Parking de la base de loisir de Biron (20 places) - Parking à proximité du supermarché de Sault de Navailles (70 places) <p>Ces parkings sont essentiellement situés sur la partie nord-est du territoire. D'autres zones de stationnement non répertoriés et non labellisés sont présentes sur le territoire et servent d'aires de covoiturage (parkings gratuits non soumis à des contraintes</p>		

AXE 3 : LES SERVICES MOBILITE

réglementaires), au détriment de leur fonction première et parfois des activités présentes (zones commerciales et artisanales).

Depuis décembre 2019, la Loi d'Orientation des Mobilités impose aux entreprises, dans le cadre des négociations annuelles obligatoires, de se saisir des questions de mobilité de leurs salariés. C'est dans ce cadre que doit s'opérer de nouvelles organisations.

Par ailleurs, certaines personnes habitant ce territoire sont confrontées au problème du déplacement pour participer et bénéficier de la vie socio-culturelle, du fait de l'absence de moyens de transports ou par difficultés personnelles pour sortir le soir.

Les transports collectifs existant actuellement (Mobilacq, TPR) offrent des services limités et non adaptés en termes d'horaires. Cela renforce, pour une frange de la population, le sentiment d'isolement social et territorial, et révèle l'incapacité à prétendre à une vie socio-culturelle en raison d'un manque d'autonomie de déplacement.

Objectifs de l'action

- Développer l'économie de partage ;
- Obtenir un report modal de la voiture individuelle vers la voiture partagée ;
- Améliorer le bilan carbone en proposant une action à valoriser dans le rapport annuel RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises) ;
- Répondre au triple enjeu :
 - social pour un droit au transport pour tous et accessible aux personnes en situation de fragilité afin de les soutenir dans leur autonomie, développer les solidarités ;
 - économique pour soutenir l'activité professionnelle, le retour et maintien dans l'emploi, diminuer les coûts liés aux déplacements, favoriser l'attractivité d'un territoire ;
 - environnemental pour réduire l'empreinte carbone et faire de la mobilité un allié de l'environnement ;
- Développer une nouvelle offre de transport ;
- Gommer les inégalités territoriales en matière d'accès aux services de transports ;
- Créer un maillage homogène des parkings de covoiturage et sécuriser les stationnements de covoiturage ;
- Créer une plateforme d'informations et un nouveau service **multiforme** de déplacement individualisé et/ou collectif à la carte (axe 2 – FA.5) :
 - qui facilite l'accès pour tous et notamment pour les seniors aux loisirs et offres socio-culturelles du territoire,
 - sur des horaires et jours non couverts par les systèmes existants actuellement.

Descriptif de l'action

Actions relatives au développement du covoiturage

Proposer une solution de court voiturage à destination des actifs pour leurs trajets domicile-travail :

- Élaborer une cartographie des bassins d'emploi ;
- Interroger les employeurs des sites identifiés souhaitant intégrer le projet commun ; ce partenariat est très important.

AXE 3 : LES SERVICES MOBILITE

- Évaluer le potentiel de covoitureur ;
- Déterminer et proposer un plan d'action.
- Organiser la mise en œuvre souple et libre d'un service de covoiturage (modalités d'inscription, fonctionnement, véhicules personnels, d'entreprises ou autopartage...);
- Choix d'une solution de covoiturage en entreprise ou territorial, « clé en main » ou pas ;
- Définir les modalités de participation financière entre covoitureurs.

Développer le covoiturage solidaire :

- Organiser une offre de covoiturage solidaire sur le territoire :
 - Identification préalable du public cible (conducteurs et/ou passagers).
 - Localiser l'offre et les lignes au regard des pratiques (déplacements domicile travail, zones d'activités, zones de services, de loisirs, déplacements de particuliers).
 - Associer les communes voisines ou EPCI pour assurer des liaisons inter territoires.
- Définir les modalités de fonctionnement (structure de coordination, outils), la logistique, la tarification (forfait mobilité durable, tickets mobilité), la communication, les partenariats, la sécurité (assurance du retour).
- Informer et communiquer, voire adhérer à un service d'outils numériques.
- Expérimenter l'usage sur une ou deux lignes identifiées lors du diagnostic par exemple Orthez-Mourenx et Monein-Mourenx.
- Explorer les offres déjà en activité sur le territoire (BlaBlalines, LaRoueVerte, Mobicoop, Trajetalacarte) ou potentielles (Covoit'ici, Atchoum, Ecov).

S'appuyer sur les actions et expérimentations de solutions de covoiturage solidaire : l'initiative du collectif Ecocitoyens sur la commune de Labastide-Cézéracq :

- La mise en relation de conducteurs et de personnes en demande/besoin de mobilité
- Réalisation d'une enquête mobilité auprès des résidents de la commune
- Définition d'un dispositif, mise en œuvre expérimentale à l'échelle de la commune
- Développement d'un point information mobilité (PIM)

S'appuyer sur les entreprises locales pour soutenir et développer les offres de mobilités partagées ou partager les expériences.

Étendre l'offre de parkings de covoiturage :

- Réaliser un diagnostic, identifier les parkings non répertoriés et non labellisés et calibrer les besoins en place ;
- Proposer des aménagements labellisés (*labellisation, signalétiques, communication*) ;
- Informer/communiquer sur les aménagements auprès des entreprises, des clubs sportifs amateurs et professionnels, des structures et employeurs du territoire,
- Créer de l'intermodalité à partir de ces aires (covoiturages solidaires, TAD, etc.) ;
- Aménagements et expérience de création de la Labellisation Mobicoop.

<https://pro.mobicoop.fr/55-aires-de-covoiturage-labellisees-en-vendee/>

AXE 3 : LES SERVICES MOBILITE

Actions et expérimentations relatives à la mise en place d'un transport adapté pour l'accès à une vie culturelle : l'initiative du centre social de Monein

- Phase 1 : septembre à décembre 2020
 - Réalisation d'un diagnostic, identification des publics (familles, personnes isolées, retraités, personnes très âgées, etc.) et les freins existants (financiers, peurs, absence de permis de conduire, pas de voiture ou 2R, etc.), et repérage des partenaires potentiels.
 - Recherche collective des solutions adaptées aux besoins :
 - *Covoiturage, blabla car et mobicoop, stop pouce, ...*
 - *Transport à la demande avec véhicule personnel de bénévoles ou véhicule d'une structure,*
 - *Élargissement de l'offre Mobilacq,*
 - *Prêt de véhicules motorisés ou pas,*
 - *Centraliser les informations ressources et nommer un référent local transport solidaire*
- Phase 2 : janvier à décembre 2021
 - Création du service de déplacement individuel/collectif
 - Délocalisation et ou création d'actions, activités et services sur l'ensemble des communes voisines (communes couvertes par le centre social)
 - Poursuite du repérage des besoins des habitants et identification de nouveaux publics cibles

Localisation – périmètre de l'intervention	Calendrier
<p>Territoire de la CCLO / bassin d'emploi de la CCLO / Pays Béarn Liaisons entre polarités de services ou zones d'emplois, et liaisons avec les territoires limitrophes.</p> <p>Transport adapté sur les cantons de Monein, Bézingrand et Pardies.</p>	<p>Actions liées au covoiturage : 2021-2022 Transport adapté : 2020 - 2021</p>
Ressources/moyens	Rôle(s) des partenaires
<p><u>Financières :</u> Contrats d'économie d'énergie, contrat de territoire, aides et territoires, aides départementales sur identification et aménagement des aires de covoiturage.</p> <p><u>Opérationnelles :</u> Opérateurs de covoiturage existants. Benchmark à réaliser pour combiner différentes solutions à la recherche d'un meilleur maillage territorial et d'une offre accessible à tous. Enquêtes en lignes. Salariés et bénévoles du Centre social de Monein.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Lacq+ : PDME, Relais de communication • CD64 : identification et financement des aménagements des aires de covoiturage. • Associations : retour d'expériences sur les pratiques, usages et besoins. • Centre social de Monein : communication et identification des personnes ciblées par le transport adapté. Organisation des chauffeurs bénévoles. • CCLO, municipalités et partenaires : ingénierie de projets, expertise, communication - identification des aires

AXE 3 : LES SERVICES MOBILITE

Véhicules du centre social (2 fourgons).	de covoiturage potentielles ou des besoins en aires - Aménagements signalétiques et structurels des emplacements réservés au covoiturage.
Coût de l'action - Modalités de financement	
<p>Covoiturage (estimation coûts étude Pays de Béarn) Fonction du plan d'actions retenu et de leur hiérarchisation dans le temps. Coûts liés à l'ingénierie de mise en œuvre du projet, de souscription à un service pour le développement et l'organisation de solutions de covoiturage sur le territoire, d'outils et supports de communication, d'animations. Estimation du coût d'une aire de covoiturage de 50 places dont PMR (hors acquisition foncière) : 40 000€ Intégrant abris vélo, abris bus, bornes de recharges électriques, marquage, panneaux Participation du Département pour signalétique et jalonnement.</p> <p>Transport adapté : (estimation centre social de Monein): Un temps de travail de coordination : 1j/semaine, 8700 €/an et temps bénévoles Un chauffeur : 16h/semaine 8313€ Estimation normale sauf si on arrive à mobiliser une équipe de personnes bénévoles sur la mission assurée pour être le conducteur.</p>	
Indicateurs - Modalités d'évaluation prévues	
<p>Covoiturage domicile/travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'entreprises et de personnes intégrant le projet covoiturage (conducteurs et passagers), • Nombre de Plan De Mobilité Employeurs élaboré, • Taux d'occupation des aires de covoiturage, • Lignes et liaisons de covoiturage identifiées, • Evaluation des gains économiques et environnementaux, • Enquête de satisfaction auprès des usagers. <p>Covoiturage solidaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de covoitureurs solidaires, • Nombre de covoiturés, • Volume des flux et de trajets effectués (hebdomadaires, mensuels, etc), • Fréquentation des lignes, • Mobilisation des acteurs, • Retours qualitatifs usagers, • Retour d'expériences des covoitureurs et covoiturés (évaluation du service). 	
Personnes à contacter	<ul style="list-style-type: none"> • Laure CLÉDON, l-cledon@cc-lacqorthez.fr, 05.59.60.06.93 • Transport adapté : Gisèle Montaut, direction@centresocialmonein.fr, 05 59 21 31 30 • Collectif Ecocitoyens de Labastide Cézéracq, ecocitoyens.cezeracq@lilo.org • Toutes autres personnes ressources associées aux projets retenus

AXE 3 : LES SERVICES MOBILITE

AXE : 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input checked="" type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/>		FA.4
Intitulé de l'action :	Le Déplacement à la Demande (DAD) et mobilités solidaires	
Structure pilote	Association CIEL	
Public cible	Personnes en empêchement de mobilité en territoire rural : - en démarche d'insertion professionnelle ou en formation - les NEET (personnes "ni en emploi, ni en études, ni en formation")/PIC /les invisibles/Consortium - isolées en précarité sociale et/ou financière	
Partenaires associés	Association Transition Mission locale Lo Solan CCLO – TRANSITION - Département	
Constats		
<p>Le TAD Mobilacq remplit bien son rôle, pour les personnes bénéficiaires ciblées, dans certaines conditions.</p> <p>Plusieurs types de public ne peuvent pas en bénéficier pour différentes raisons.</p> <p>Le projet DAD mobilité solidaire a pour ambition d'apporter une solution complémentaire en covoiturant les personnes dans des véhicules avec conducteur-rices.</p>		
Objectifs de l'action		
<ul style="list-style-type: none"> • Offrir une alternative pour une mobilité solidaire et inclusive = La Mobilité pour toutes et tous, • Proposer un Transport d'Utilité Sociale (TUS), dans le cadre d'une mobilité accompagnée, complémentaire au TAD Mobilacq et aux autres services de mobilité sur le territoire, • Permettre de préserver, retrouver ou améliorer le degré d'autonomie personnelle sur tous les plans (physique, mental, social), de s'inscrire dans un réseau relationnel, via les partenaires prescripteurs-co-financeurs, pour tous les bénéficiaires, • Organiser / faciliter la mobilité solidaire sur le territoire, en interconnexion avec les autres services. 		
Descriptif de l'action		
<ul style="list-style-type: none"> • Covoiturer / transporter les personnes dans des véhicules de l'association avec conducteur-rices. • Les bénéficiaires auront accès au service uniquement sur prescription d'organismes partenaires qui pourront être co-financeurs : CCAS et/ou les secrétariats de Mairie, CAF, Pôle Emploi, PLIE, missions locales, caisses de retraite, associations caritatives, autres, et selon certains critères : personnes 		

AXE 3 : LES SERVICES MOBILITE

sans moyen de transport, personnes se situant sous le seuil de pauvreté, personnes bénéficiaires des minimas sociaux (ASS, ASH, RSA...), etc.

Deux formes de transports :

- transports collectifs avec 1 véhicule pouvant transporter jusqu'à 8 passagers, qui proposerait des circuits types en covoiturage.
- transports individuels, sur demande des bénéficiaires avec 3 véhicules de tourisme pouvant transporter jusqu'à 4 passagers en covoiturage.

Avec en fonction des besoins des publics et des coûts : pas de limite en nombre de trajets, réactifs au niveau de la réservation, avec une bonne amplitude horaire, et une garantie du trajet retour.

- **Les conducteurs.rices des véhicules** seront des salarié.e.s embauché.e.s par l'association via des contrats aidés et/ou mis à disposition par des associations intermédiaires partenaires.
- **Les véhicules** seront entretenus au sein du garage social CIEL.

Localisation – périmètre de l'intervention	Calendrier
Territoire de la CCLO sans limitation de dépassement, si le déplacement nécessite de sortir du territoire administratif (santé, administration) dans un périmètre de 30 à 40 km.	<ul style="list-style-type: none"> • Co-construction du fonctionnement et du règlement de l'action (2020/2021) • Appel à partenariat + réponse AAP mobilité solidaire (2020/2021) • Expérimentation 2ème trimestre 2021
Ressources/moyens	Rôle(s) des partenaires
<ul style="list-style-type: none"> • Association Ciel (construction et portage de l'action), associations locales partenaires (co-portage et communication dynamique), moyens humains et matériels de l'association. • Inscription du projet au budget participatif du département 64 • Région : ressources financières • DIRECCTE : FDI pour investissement ou fonctionnement • Département 64 : ressources financières • AAP mobilité solidaire TUS – ressource financière et en ingénierie de projet 	<ul style="list-style-type: none"> • CIEL : co-construction et portage de l'action ; • CCLO : animateur territorial des actions de mobilité (incluant la mobilité solidaire dans le bouquet de solution offert au territoire) ; • TRANSITION : communication sensibilisation – plateforme de mobilité ; • DÉPARTEMENT : fédérateur des territoires autour des actions de mobilité solidaires et inclusives, co-financeur de l'action via la compétence sociale ;

AXE 3 : LES SERVICES MOBILITE

<ul style="list-style-type: none"> • ENEDIS : conventionnement pour attribution véhicules électrique et thermique 	<ul style="list-style-type: none"> • Autres acteurs du territoire : communication, prescriptions, information.
Coût de l'action - Modalités de financement	
<p>Investissement (environ 50 K euros) si achat des véhicules (2/3) par l'association (ou mutualisation de véhicules publics existants – recyclage programme véhicules ENEDIS = 2 véhicules propres (électriques ou hybrides dans un premier temps) = type de véhicules : VL 4 places dont 1 au moins pouvant transporter PMR fauteuil</p> <p>Fonctionnement (1.5 ETP/an) : entretien des véhicules (par garage solidaire CIEL-APREVA), communication / accompagnement via la plateforme de mobilité - rémunération des conducteurs – trices</p>	
Indicateurs - Modalités d'évaluation prévues	
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de voyages réalisé par an, • Analyse de la typologie des déplacements effectués, • Mesure de la qualité du service par les usagers – satisfaction (sondage annuel), • Évolution annuelle du nombre de personne bénéficiaires du service, 	
Personnes à contacter	<ul style="list-style-type: none"> • Association CIEL : Josiane BOADA, direction@ciel64.fr, 05 59 21 42 93 / Port 06 34 10 12 98 • Association Transition : Luc Bousquet, luc.bousquet@transition64.fr, 05.59.60.02.60 • Lo Solan : Christelle DEMUR, christelle.demur@lo-solan.org, 05.59.60.75.82 • Mission locale : Guillaume LARBRE, guillaume.larbre@missionlocale-tm2o.fr, 05.59.71.54.87 / 06.20.11.38.99 • CCLO : Laure CLÉDON, l-cledon@cc-lacqorhez.fr, 05.59.60.06.93 • Toutes autres personnes ressources associées aux projets retenus

AXE 3 : LES SERVICES MOBILITE

AXE : 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input checked="" type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/>		FA.5
Intitulé de l'action :	Les services de transports interurbains : amélioration de l'offre	
Structure pilote	RÉGION	
Public cible	Usagers	
Partenaires associés	Collectivités - communes	
Constats		
<p>L'offre régionale de transports routiers de voyageurs propose un maillage entre les principaux pôles d'attractivité du territoire. Sur l'Ouest Béarn, les communes, situées à proximité de l'axe routier RD 817 et des gares d'Orthez et Artix, disposent d'une desserte attractive. La ligne routière régionale 801 (Pau/Artix/Orthez) compte jusqu'à 3 500 voyages/jour. En revanche la commune de Mourenx, sans gare TER et comptant une population isolée et à forte fragilité sociale, ne dispose pas d'une offre routière satisfaisante notamment vers le bassin palois. En effet, la ligne 802 (Pau/Mourenx/Artix) transite par Monein ce qui allonge le temps de parcours : elle compte une fréquentation inférieure à celle de la ligne 801 (2 200 voyages/mois), pour une offre identique de 6 A/R par jour. Dans ce contexte, l'offre de transports routiers de voyageurs proposée sur ce secteur doit être réinterrogée.</p>		
Objectifs de l'action		
<ul style="list-style-type: none"> • Faire évoluer l'offre pour la rendre plus attractive, • Renforcer l'attractivité de la ligne Pau/Orthez, • Améliorer l'attractivité des liaisons entre Pau et Artix, • Fluidifier la desserte de Mourenx, • Faciliter l'intermodalité. 		
Descriptif de l'action		
<p>La desserte de l'Ouest Béarn doit être fluidifiée et réorganisée pour mieux desservir la commune de Mourenx présentant des fragilités sociales et souffrant d'enclavement. Les futurs contrats de DSP devront intégrer ces enjeux. Les territoires concernés seront rencontrés en amont et associés à la réflexion.</p>		
Localisation – périmètre de l'intervention	Calendrier	
Ouest Béarn	<p>Été 2019-Eté 2020 : concertations, études, propositions</p> <p>Été 2021 : Mise en place opérationnelle du nouveau réseau sur le Béarn</p>	

AXE 3 : LES SERVICES MOBILITE

Ressources/moyens	Rôle(s) des partenaires
Cabinet d'Études	Région : concertation et propositions Collectivités : remontées des problématiques et enjeux
Coût de l'action - Modalités de financement	
En fonction de l'offre de service retenu, à la charge de l'AOM concernée par le fonctionnement et la gestion des lignes.	
Indicateurs - Modalités d'évaluation prévues	
<ul style="list-style-type: none">• Fréquentation des lignes (nombre de validations)• Ventes de titres (nombre de ventes)• Retour satisfaction usagers	
Personnes à contacter	• Bénédicte CAMARERO, benedicte.camarero@nouvelle-aquitaine.fr , 05 47 30 04 85

AXE 4 : AMENAGEMENT DE L'INTERMODALITE

Constat et enjeux

Avec une géographie, des aménagements, des organisations et des services variables d'une commune à une autre, les mobilités ne sont pas toutes adaptées et adaptables aux réalités et aux besoins quotidiens des usagers, et ce notamment en dehors des pôles urbains.

Aussi, et malgré ces difficultés, le territoire bénéficie de 3 gares et de nombreux pôles générateurs de flux de commerces et de services qui pourraient bénéficier d'un rôle majeur et central dans l'intermodalité.

Objectifs :

- Favoriser l'intermodalité
- Valoriser le patrimoine local pour des déplacements doux et actifs
- Promouvoir les déplacements « verts »

Descriptif des interventions :

- Développer des aménagements et des services en faveur de l'intermodalité
- Faciliter et accompagner au changement des usages
- Aménager et organiser la mobilité évitée

Acteurs et partenaires :

CCLLO – communes du territoire – Région – Département – acteurs du champ de l'insertion et de l'emploi – usagers – associations – (liste non exhaustive)

Fiches actions associées

N°	Titre
FA.1	Aménagements et valorisation des centres-bourgs pour une mobilité active et partagée
FA.2	Des énergies « vertes » pour une mobilité plus propre
FA.3	Tiers-lieux, espaces de coworking et aménagement du temps de travail
FA.4	Aménagements de l'intermodalité autour des pôles générateurs de flux et des gares

AXE 4 : AMENAGEMENT DE L'INTERMODALITE

AXE : 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input checked="" type="checkbox"/>		FA.1
Intitulé de l'action :	Aménagements et valorisation des centres-bourgs pour une mobilité active et partagée	
Structure pilote	CCLO	
Public cible	Tout public	
Partenaires associés	Département des Pyrénées-Atlantiques, communes, entreprises	
Constats		
<p>L'offre limitée d'itinéraires sécurisés dédiés aux déplacements à vélo ne permet pas de générer des pratiques et donc de donner envie aux habitants d'utiliser le vélo comme moyen de déplacement du quotidien. De plus, les défauts d'aménagements ne contribuent pas au développement des pratiques actives/douces : les parkings à vélos n'existent pas ou pas toujours là où ils sembleraient être nécessaires (arrêts de bus, proximité des commerces, services, etc).</p> <p>Parallèlement, les centres urbains possèdent un potentiel patrimonial bâti à mettre en valeur avec des aménagements urbains existants. Ces derniers peuvent donner envie de marcher aux habitants, aux actifs pendant leur pause déjeuner, aux visiteurs lors de leur parcours de déambulation.</p>		
Objectifs de l'action		
<ul style="list-style-type: none"> • S'appuyer sur les projets urbains pour favoriser le développement de la marche à pied comme mode de déplacement du quotidien, aussi bien pour de l'utilitaire que pour de l'agrément en valorisant : <ul style="list-style-type: none"> - Le patrimoine - L'environnement - L'accessibilité des centres • Offrir des itinéraires de déplacement plus apaisés, plus sécurisés permettant de combiner différents modes actifs à destination de tous, • Relier les équipements sans discontinuité, • Assurer la sécurité entre les espaces de déplacements, • Promouvoir et communiquer le partage des infrastructures/routes, • Favoriser l'accès aux transports collectifs. 		
Descriptif de l'action		
<p>En lien avec les schémas piétons et vélos, il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer des aménagements stratégiques depuis les zones de stationnement • Promouvoir des aménagements de réseaux doux • Jalonner les itinéraires par du marquage au sol et/ou des panneaux 		

AXE 4 : AMENAGEMENT DE L'INTERMODALITE

Des exemples de pistes de travail déjà identifiées :

- Liaison Monein-Pardies : aménagement de pistes ou bandes cyclables en direction de la voie verte.
- Liaison Labastide-Cézéracq-Artix : la commune de Labastide-Cézéracq est située à 4 km des commerces et des services d'Artix. Elle pourrait être un premier projet d'étude pour permettre à la plupart des habitants qui le souhaitent de se rendre à la ville voisine à vélo et ainsi rejoindre les commerces et services.
- Aménagement communal : limiter la circulation sur le chemin communal « Camin Chicoi » aux vélos, piétons et tracteurs entre Labastide-Cézéracq et Denguin puisqu'il existe une alternative à la circulation des voitures (Dép. 817).

À relier avec les propositions contenues dans la FA2 de l'axe 3.

Localisation – périmètre de l'intervention	Calendrier
Territoire de la CCLO, pôles générateurs de flux, communes à fort potentiel « actif/doux »	2021 -2022
Ressources/moyens	Rôle(s) des partenaires
<ul style="list-style-type: none"> • Propre à chacune des actions développées • En lien avec l'élaboration des schémas piéton ou vélo • En lien avec les projets d'aménagements de requalification urbaine ou projets neufs communaux ou supra communaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Expertise technique/juridique • Accompagnement technique • Communication • Financement
Coût de l'action - Modalités de financement	
Propre à chacune des actions développées	
Indicateurs - Modalités d'évaluation prévues	
<ul style="list-style-type: none"> • Aménagements réalisés • Retour enquête satisfaction des usagers • Comptage piétons/vélos • Nombre de visiteurs • Retour enquête satisfaction des commerces et entreprises 	
Personnes à contacter	<ul style="list-style-type: none"> • CCLO : Laure CLÉDON, l-cledon@cc-lacqorhez.fr, 05.59.60.06.93 • Toutes autres personnes ressources associées aux projets retenus

AXE 4 : AMENAGEMENT DE L'INTERMODALITE

AXE : 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input checked="" type="checkbox"/>		FA.2
Intitulé de l'action :	Des énergies « vertes » pour une mobilité plus propre	
Structure pilote	AOM	
Public cible	Particuliers, copropriétaires, investisseurs ou promoteurs immobiliers, bailleurs, entreprises, etc.	
Partenaires associés	CCLO, Département des Pyrénées-Atlantiques, ENEDIS, SDEPA, etc	
Constats		
<p>7 communes sur 61 du territoire de la CCLO sont répertoriées et équipées de bornes de recharges électriques. La communication, l'existence et la localisation de ces bornes restent peu visibles en dehors de l'application « data.gouv.fr » : parkings publics, parkings privés. De plus, la présence de voitures électriques sur le territoire apparaît peu significative. Des perspectives sur le territoire de projets tournés vers les énergies vertes invitent à projeter des pratiques locales autour de l'hydrogène, du bio GNV et GNV notamment.</p>		
Objectifs de l'action		
<ul style="list-style-type: none"> • Assurer la promotion des infrastructures existantes, • Développer l'implantation de bornes de recharge au regard de la réglementation en vigueur, • Sensibiliser les porteurs de projets privés ou publics immobiliers, • Promouvoir une offre nouvelle de mode de déplacement : le véhicule électrique individuel ou en autopartage en habitat collectif. 		
Descriptif de l'action		
<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser un inventaire précis des bornes électriques existantes - publiques et privées- et leur géolocalisation, • Communiquer lisiblement sur leur implantation et faire leur promotion, • Veiller aux exigences réglementaires pour chaque nouveau projet (réalisation de parkings notamment), • Communiquer auprès des porteurs de projets sur les équipements possibles pour l'implantation de bornes électriques ou de solutions de véhicules en autopartage (nouveaux publics cibles de résidents). 		
Localisation – périmètre de l'intervention		Calendrier
Territoire de la CCLO		2020-2030

AXE 4 : AMENAGEMENT DE L'INTERMODALITE

Ressources/moyens	Rôle(s) des partenaires
Accompagnement technique sur les démarches administratives, la réglementation afférente, les personnes ressources en fonction des champs d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> • Partager, • Communiquer, • Informer.
Coût de l'action - Modalités de financement	
<p>Coûts propres à chacune des actions développées.</p> <p>À titre d'information : les aides et financements des installations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Programme ADVENIR pour le déploiement de points de charge et financement de l'installation d'infrastructures de recharge : <ul style="list-style-type: none"> - en entreprises, collectivités ou associations, pour les véhicules de flottes, de leurs salariés et de leurs visiteurs ; - en copropriétés, à usage individuel ou ouvert à l'ensemble des résidents ; - en voirie et en parkings publics. • Le crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE) pour les particuliers. • Les programmes et appels à projets lancés par le Département, la Région Nouvelle-Aquitaine, l'ADEME, etc. 	
Indicateurs - Modalités d'évaluation prévues	
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de projets identifiés, • Nombre de bornes implantées, • Usages, • Évaluation, 	
Personnes à contacter	<ul style="list-style-type: none"> • CCLO : Laure CLÉDON, l-cledon@cc-lacqorhez.fr, 05.59.60.06.93 • Toutes autres personnes ressources associées aux projets retenus

AXE 4 : AMENAGEMENT DE L'INTERMODALITE

AXE : 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input checked="" type="checkbox"/>		FA.3
Intitulé de l'action :	Tiers-lieux, espaces de coworking et aménagement du temps de travail	
Structure pilote	CCLO	
Public cible	Entreprises, salariés, indépendants, télétravailleurs, porteurs de projet locaux ou non, privés, publics, associations, Pôle emploi, etc.	
Partenaires associés	Réseaux des tiers-lieux, Réseaux des pépinières d'entreprises, etc. Porteurs de projets privés.	
Constats		
<p>Les tiers-lieux et leur usage constituent un thème de réflexion majeur au carrefour de plusieurs problématiques : sociales, environnementales, économiques, etc. Il interroge les pratiques professionnelles et offre de nouvelles formes d'organisation du quotidien dont les entreprises et les collectivités se saisissent de plus en plus.</p>		
Objectifs de l'action		
<ul style="list-style-type: none"> • Développer et communiquer sur l'offre de services des Tiers-lieux pour diminuer ou éviter les mobilités professionnelles, • Réduire la consommation d'espaces de bureaux dans les entreprises. 		
Descriptif de l'action		
<p>Pour les tiers-lieux déjà existants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre la promotion de ces tiers-lieux, leurs services, leurs équipements auprès des entreprises privées et publiques, • Favoriser leurs usages comme une solution de télétravail quand il n'est pas possible d'organiser le travail au domicile ou quand l'employeur souhaite privilégier un lieu de travail neutre/ tiers, • Développer leur attractivité par l'offre de services présents (tarifs, fibres, équipements, localisation, etc). <p>Pour en créer de nouveaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Evaluer et identifier de nouveaux espaces de tiers-lieux, • Faciliter le développement et la promotion des porteurs de projet de tiers-lieux publics et privés qui pourraient voir le jour sur le territoire. 		
Localisation – périmètre de l'intervention	Calendrier	
<ul style="list-style-type: none"> • Tiers-lieux de la CCLO déjà existants • Nouveaux espaces potentiels pouvant servir de tiers lieux (mairies, maison des services publics, gares, etc.). 	4 ^{ème} trimestre 2020 - 2021	

AXE 4 : AMENAGEMENT DE L'INTERMODALITE

Ressources/moyens	Rôle(s) des partenaires
CCLLO : Accompagnement technique	Participer à la promotion de l'offre de service
Coût de l'action - Modalités de financement	
Actuellement pour les 2 espaces existants sur la communauté de communes (Orthez / Artix) les coûts sont mutualisés au sein d'autres services (pépinière et hôtel d'entreprises).	
Indicateurs - Modalités d'évaluation prévues	
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'utilisateurs, • Nombre d'espaces, • Retours qualitatifs usagers/ entreprises /porteurs de projets. 	
Personnes à contacter	<ul style="list-style-type: none"> • CCLLO : Marlène HAYET, m-hayet@cc-lacqorthez.fr, 05 59 60 84 22

AXE 4 : AMENAGEMENT DE L'INTERMODALITE

AXE : 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input checked="" type="checkbox"/>		FA.4
Intitulé de l'action :	Aménagements de l'intermodalité autour des pôles générateurs de flux et des gares	
Structure pilote	Région, AOM, CCLO	
Public cible	Tout public	
Partenaires associés	Région, ADEME, etc.	
Constats		
<p>Aujourd'hui sur le territoire, l'intermodalité est accessible pour les usagers au niveau des gares (Puyoô, Artix et Orthez). Elles disposent de parkings de stationnement gratuit pour véhicules, de réseaux de transport interurbain et parfois de parkings vélos.</p> <p>La gare d'Artix a bénéficié d'importants travaux d'aménagement et embellissement sur le secteur de la gare favorisant ces usages. Des box sécurisés à vélos y sont également présents.</p>		
Objectifs de l'action		
<ul style="list-style-type: none"> • Rendre l'offre plus attractive en « gare départ » ou au niveau des points de prise, en charge des services de transports collectifs, • Sensibiliser les publics à cet usage, • Améliorer les conditions de rabattement, • Développer et promouvoir l'intermodalité de proximité. 		
Descriptif de l'action		
<ul style="list-style-type: none"> • Aménager des parkings et stationnement pour voitures, vélos, trottinettes ou assimilés sécurisés au niveau des gares, des nœuds intermodaux ou des points de prise de charge des services de transports collectifs (bus interurbains, TAD) : choix du libre accès à l'utilisateur ou du stationnement fermé (usage de nuit) <ul style="list-style-type: none"> - Caractériser les besoins en gare ou point prise en charge des transports collectifs, - Dimensionner le stationnement - Conserver les marges de progression • Promouvoir et communiquer auprès des publics • Proposer et expérimenter le vélo partagé <p>En lien avec la Fiche-Action n°5, Axe 2 : Education aux mobilités de proximité et du dernier KM</p>		
Localisation – périmètre de l'intervention		Calendrier
<ul style="list-style-type: none"> • Gares de la CCLO • Equipements de loisirs ou de culture type base de Biron • Sites à potentiel intermodalité 		2021 - 2023

AXE 4 : AMENAGEMENT DE L'INTERMODALITE

Ressources/moyens	Rôle(s) des partenaires
<ul style="list-style-type: none"> • Equipements • Aménagements sécurisés • Signalétique 	<ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir les services en gares • Communiquer
Coût de l'action - Modalités de financement	
<ul style="list-style-type: none"> • Investissement dans des box individuels ou collectifs • Frais de fonctionnement et maintenance <p><i>À titre d'information : projets qui pourraient être financés dans le cadre d'AMI ou appels à projets. Des aides financières existent pour soutenir ces aménagements :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>le programme ALVEOLE qui aide au financement et ingénierie ;</i> - <i>le programme « Développer le recours au vélo et aux transports en commun » financé par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (subvention et aide à l'ingénierie) ;</i> - <i>le programme « Coup de pouce stationnement » prend en charge 60% de l'achat et de l'installation de stationnements temporaires.</i> 	
Indicateurs - Modalités d'évaluation prévues	
<ul style="list-style-type: none"> • Fréquentation des parkings (volume), • Utilisation du service cycles et assimilés (pointage), • Retours qualitatifs usagers, • Impacts sur les autres services de mobilité (évaluation du niveau de la fréquentation : augmentation ou diminution), 	
Personnes à contacter	<ul style="list-style-type: none"> • CCLO : Laure CLÉDON, l-cledon@cc-lacqorhez.fr, 05.59.60.06.93 • Services de la Région : 0970 870 870 • Toutes autres personnes ressources associées aux projets retenus